

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 02 FEVRIER 2024
N° 20240202-06

Nombres de Membres

En exercice : 11

Nombres de présents : 7

Date de convocation : 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux du mois de février, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à vingt heure trente, sous la présidence de Madame Céline GINIEIS, Maire.

Sont présents : Madame Brigitte ALINGRIN, Monsieur Julian GRACIA, Madame Céline GINIEIS, Madame Monique GUIRAUD, Monsieur Xavier GOLIEZ, Monsieur Claude SEBE, et Madame Laurie TARU

Représentés : Monsieur Nicolas CAMBON par Madame Céline GINIEIS

Monsieur Francis CULIE par Monsieur Claude SEBE

Madame Julie DELAIR par Madame Laurie TARU

Excusés : -

Absents : Madame Nadège CABANES

Secrétaire de séance : Madame Laurie TARU

Objet : Demande de subvention : Rénovation de la Salle Intergénérationnelle et création d'une salle

La commune de Murasson souhaite accélérer la rénovation de son patrimoine et prépare un plan de financement qui permettra de rénover la salle intergénérationnelle de la commune ainsi que de créer une nouvelle salle.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions mobilisables auprès des partenaires institutionnels concernés.

Le plan de financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (€ HT)			
Rénovation de la Salle intergénérationnelle			
INTITULÉ	PART (%)	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
INVESTISSEMENT INITIAL			
Montant total des travaux	1	234 240,00 €	234 240,00 €
SUBVENTIONS			
Etat (DETR)	20,00 %	234 240,00 €	46 848,00 €
Région	15,00 %	234 240,00 €	35 136,00 €
Département	20,00 %	234 240,00 €	46 848,00 €
Montant total de l'autofinancement	45,00 %	234 240,00 €	105 408,00 €

La commune prévoit également la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le plan de financement et la demande des subventions susvisées ;

AUTORISE Madame le Maire à solliciter les subventions et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Céline GINIEIS

